

Taxe d'accise

demande aux voyageurs de payer pour cela, de payer pour les bêtises du gouvernement.

Monsieur l'Orateur, je crois que le bill C-38 nous donne encore un exemple de la mauvaise administration du gouvernement. Il va encore chercher l'argent où il n'est pas, soit dans les poches des usagers, mais il donne aussi des exemptions terribles aux gros monopoles. Ils en auront, car les gros monopoles sont protégés. D'ailleurs nous pourrions constater qu'un bill sera présenté et l'on verra alors le jeu des monopoles et les deux partis principaux essayer de voler la vedette pour sauver les monopoles. Monsieur l'Orateur, en conclusion, je dirai tout simplement que nous ne sommes certainement pas d'accord sur tous les articles de ce bill, principalement lorsqu'on impose une taxe supplémentaire de 15 p. 100 aux usagers.

● (1250)

[Traduction]

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, je tiens à soulever deux questions. La première a trait aux changements que le gouvernement apporte depuis des années en matière d'isolation thermique et d'appareils destinés à économiser l'énergie, qu'elle soit solaire ou autre. Le gouvernement n'a absolument rien fait pour encourager l'industrie qui exploite les ressources énergétiques, que ces ressources soient solaires, éolienne ou autres. A mon avis, il aurait pu aider cette industrie à se développer, de sorte qu'elle serait aujourd'hui mieux en mesure d'exploiter les ressources thermiques, nucléaires et hydro-électriques présentement utilisables.

Voilà maintenant que le gouvernement veut abolir la taxe de vente sur le matériel d'héliotechnique. Nous savons depuis longtemps que nous aurions un jour à faire appel à l'énergie solaire. Nous avons à peine commencé à éliminer en partie le fardeau fiscal qui obère l'industrie énergétique. Sauf erreur, ces dispositions ne s'appliqueront dans des conditions exceptionnelles qu'à un nombre limité de sociétés. L'industrie ne verra donc pas baisser ses frais de fabrication si elle met au point de nouveaux appareils d'héliotechnique.

Le ministre a dit une chose qui témoigne mieux que tout de l'esprit bureaucratique de son ministère. Je veux parler de ce que mon collègue a dit hier soir à propos des fenêtres. Les fonctionnaires ont tout à coup décidé, depuis le temps qu'on conseille aux gens de munir leurs maisons de fenêtres panoramiques, qu'il faudrait taxer ces fenêtres, tant il est vrai que plus les fenêtres sont grandes, moins elles retiennent la chaleur. Si ces fonctionnaires avaient un petit peu plus de jugeotte, ils sauraient que l'installation d'une baie vitrée supplémentaire empêche l'énergie de se dissiper. Ainsi, au lieu d'installer des doubles fenêtres hermétiquement closes, le propriétaire pourrait installer des triples fenêtres hermétiquement closes et obtenir les mêmes résultats qu'avec les meilleurs isolants thermiques.

Puis-je dire qu'il est 1 heure?

M. l'Orateur adjoint: Comme il est 1 heure, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 2 heures.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

● (1400)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

[M. Gauthier (Roberval).]

M. Peters: Monsieur l'Orateur, avant la pause, je disais que le gouvernement ne semble jamais être au courant des changements qui se produisent dans l'industrie manufacturière. Nous sommes continuellement en train de prélever des taxes pour des fins autres que le revenu national. Par suite de ce changement il y aura une taxe sur les fenêtres, dans l'espoir que les gens réduiront la surface des fenêtres de leur maison pour économiser de l'énergie. A mon avis, l'adoption des baies vitrées à triple épaisseur permettrait d'économiser plus d'énergie, puisqu'on leur accorde un facteur d'isolation de R-9 à R-12.

Dans le domaine de l'énergie solaire et des dispositifs permettant d'économiser l'énergie, le ministère s'est révélé constamment incapable d'informer les intéressés qui désiraient faire l'essai d'une grande partie de ce matériel. Nous continuons à taxer ceux qui veulent expérimenter différents types d'appareils permettant d'économiser de l'énergie comme les dispositifs permettant de capter l'énergie solaire. Nous incluons dans ce bill un article pour réduire la taxe sur le matériel solaire mais nous la maintenons sur d'autres appareils qui ont pu être utilisés par le passé aux fins de climatisation et qui constituent donc davantage des appareils consommateurs d'énergie plutôt que des économiseurs d'énergie. A mesure que ce secteur de l'industrie évolue, les pompes à chaleur et les appareils de ce genre pourraient devenir des économiseurs d'énergie lorsqu'ils sont utilisés dans certaines installations plutôt que d'être des facteurs de gaspillage d'énergie.

● (1410)

On risque peu de se tromper en disant que depuis la dernière guerre, nous avons reçu des lettres de la part des joailliers qui sont frappés d'une imposition fiscale extrêmement lourde. On a imposé à la joaillerie une taxe de luxe durant la guerre ainsi que d'autres taxes et de bien des façons cela continue. La taxe de 10 p. 100 ajoutée à la taxe de 12 p. 100 en fait une industrie très lourdement imposée. Dans le cas des fabricants qui font de l'argent, il y a un impôt supplémentaire de 40 p. 100 sur leur revenu.

Les représentants de cette industrie ont fait remarquer au ministre qu'il existe au Canada une demande pour les produits de joaillerie. On accuse souvent le gouvernement d'être contre le mariage car il s'oppose à la structure matrimoniale en tant que telle. Mon collègue serait enclin à faire remarquer qu'entretenir un conjoint au Canada est un lien qui coûte de l'argent et n'en rapporte pas. Un bénéficiaire de la pension de sécurité de la vieillesse vivant avec son épouse ne reçoit évidemment pas de pension et d'allocations aussi élevées que deux personnes vivant ensemble sans être mariées.

L'industrie de la joaillerie s'intéresse à la question du mariage mais peu de gens achètent de la joaillerie. Cette industrie est assujettie à une lourde taxe qui ne rapporte pas beaucoup d'argent à l'État. Rares sont les jeunes gens au Canada qui n'ont pas songé à acheter de la joaillerie et dans la plupart des cas cette décision a été reliée à un futur mariage, au fait d'avoir déjà une épouse, si bien qu'une bonne partie de cette activité industrielle est reliée à l'institution du mariage.

Environ 250 sociétés de joaillerie emploient 5,600 travailleurs à la production et 1,500 autres travailleurs salariés. Cette industrie est contrôlée par des capitaux canadiens jusqu'à concurrence de 90 à 95 p. 100 et la plupart des petites compagnies privées travaillent à la fois sur les marchés de